

N°	3	9	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

<p><b>OBJET :</b></p> <p>- Compte de gestion 2013</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b></p> <p>27 février 2014</p> <p><b>NOMBRE DE DELEGUES :</b></p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 8</p> <p>Votants 10</p>	<p>L'an deux mil quatorze</p> <p>Le jeudi 20 mars 2014, 10h15, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENECAL.</p> <p>Étaient présents ce jour : Mme LUCOT-AVRIL, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN, M. REGNIER, M. SENECAL.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN (pouvoir à M. SENECAL), M. AUBRY (pouvoir à M. PATIN), M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET.</p> <p><b>- Compte de gestion 2013</b></p> <p>Le Conseil d'administration, sous la présidence de M. SENECAL,</p> <p>- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,</p> <p>- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2013,</p> <p>- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que l'ensemble des écritures d'ordre que l'ordonnateur lui a prescrit de passer dans ses écritures,</p> <p>1/Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,</p> <p>2/Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,</p> <p>3/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,</p> <p><i>A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par M. le Payeur départemental de la Seine-Maritime.</i></p>
--	--

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 27/03/2014  
 Acte exécutoire le : 27/03/2014  
 le Président de l'Institution  
 Francis SENECAL  
 INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
 OISE / SEINE-MARITIME / SOMME  
 GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
 3, rue Saint-Bedel - 76390 AUMALE  
 Tél. : 02 35 17 41 56 Fax : 02 35 17 41 56  
 www.eptb-bresle.com

**REÇU LE**

- 1 AVR. 2014

SOUS-PREFECTURE  
DE DIEPPE

**Pour extrait conforme,  
le Président de l'Institution,  
Francis SENECAL**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
 OISE / SEINE-MARITIME / SOMME  
 GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
 3, rue Saint-Bedel - 76390 AUMALE  
 Tél. : 02 35 17 41 56 Fax : 02 35 17 41 56  
 www.eptb-bresle.com